

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE (SIAHVA)**

STATION D'EPURATION
31 BIS PROMENADE DU BERNET
65170 VIELLE-AURE

Tél : 05.62.39.40.74

Email : contact@siahva.fr

www.siahva.fr

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 22 Janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 janvier 2026, à neuf heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Jean MOUNIQ.

16 membres sont en exercice et le quorum est fixé à 9 membres présents.

Etaient présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Jean-Michel MARIA, René DARAN, Jacques SALAT, Louis RICARD, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, André DUBAN, Mmes Nathalie ALBERT et Agnès SANTOLARIA

Absent excusé : Mr Alain PENEVEYRE

Absents : Mrs Didier BRUN, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN et Lucien FERRAS.

A été désigné secrétaire de séance : Mr Michel MILLET

Etaient également présents Mr Flavien PORTIER, Ingénieur et Mme Pascale BURRE Secrétaire.

Convocation : 14 janvier 2026

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2025
- Adhésion de la Commune d'AZET
- Questions diverses

Début de la séance : 09 H 00

Fin de la séance : 10 H 00

En introduction de séance, le Président :

- propose Monsieur Michel MILLET en qualité de secrétaire de séance
- soumet à l'approbation des membres du comité, le procès-verbal de la dernière réunion du comité syndical du 17 décembre 2025

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025

Ce procès-verbal n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité.

Adhésion de la commune d'AZET

Le Président rappelle que la commune d'AZET a demandé son adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure le 25 mars 2025

Il donne lecture de l'article 8 des statuts du SIAHVA qui précise les modalités d'adhésion au syndicat qui sont rappelées dans la délibération prise.

Il mentionne que toute nouvelle adhésion est acceptée sous réserve que :

- les travaux d'extension et de réhabilitation du réseau existant soient réalisés et qu'aucune réhabilitation nouvelle ne soit laissée à la charge du SIAHVA à court et moyen terme,
- les travaux réalisés permettent de rendre les réseaux existants et créés conformes au règlement du syndicat (mise à la côte des regards, respect du fascicule 70)

La commune d'Azet :

- a réalisé, en 2025, un diagnostic de ses réseaux d'eaux usées.
- Le rapport des inspections télévisées révèle quelques défauts mineurs (des flaches de longueur inférieur à 1m, de légère déformation, des dépôts) n'impactant pas le bon écoulement. Aucune casse n'est à noter ni de venue d'eau. Le réseau est étanche.
- Le SATESE que le réseau est en bon état.
- Les différents tests à la fumée ont été réalisés.
- Les regards sont à la côte
- Les enquêtes de branchement ont été faites. Une boîte de branchement est présente partout. Seules 4 maisons ne sont pas raccordées. Les relances ont été faites auprès des propriétaires.
- La commune se raccordera au réseau du SIAHVA. 5 mètres de canalisation sont encore à créer.
- La station actuelle n'est pas transférée. Elle sera déconnectée et mise hors état de fonctionnement par la commune.

Les services du Syndicat d'Assainissement ont analysé le dossier d'adhésion de la commune d'Azet et Monsieur PORTIER, Ingénieur la présente aux élus.

Au vu de cette analyse, le Président propose aux membres du comité d'accepter l'adhésion de la commune d'Azet.

Cette demande est acceptée à l'unanimité. La délibération sera transmise aux huit communes adhérentes afin qu'elles puissent se prononcer à leur tour.

Monsieur RICARD demande si le poste de relevage situé au moulin d'Estensan sera suffisant pour absorber tout l'effluent déversé par AZET.

Les précédentes études réalisées ont montré que ce poste a théoriquement la capacité de répondre au besoin. Toutefois, ce dernier sera à surveiller par les agents techniques.

Point sur l'évolution des débits entrant sur les stations d'épuration de Vielle-Aure et d'Eget au cours des quatre dernières vacances scolaires de Noël

Monsieur Flavien PORTIER mentionne que :

STEP d'ARAGNOUET :

Nous sommes loin du pic de fréquentation de Noël 2019. Les années post COVID se font ressentir.

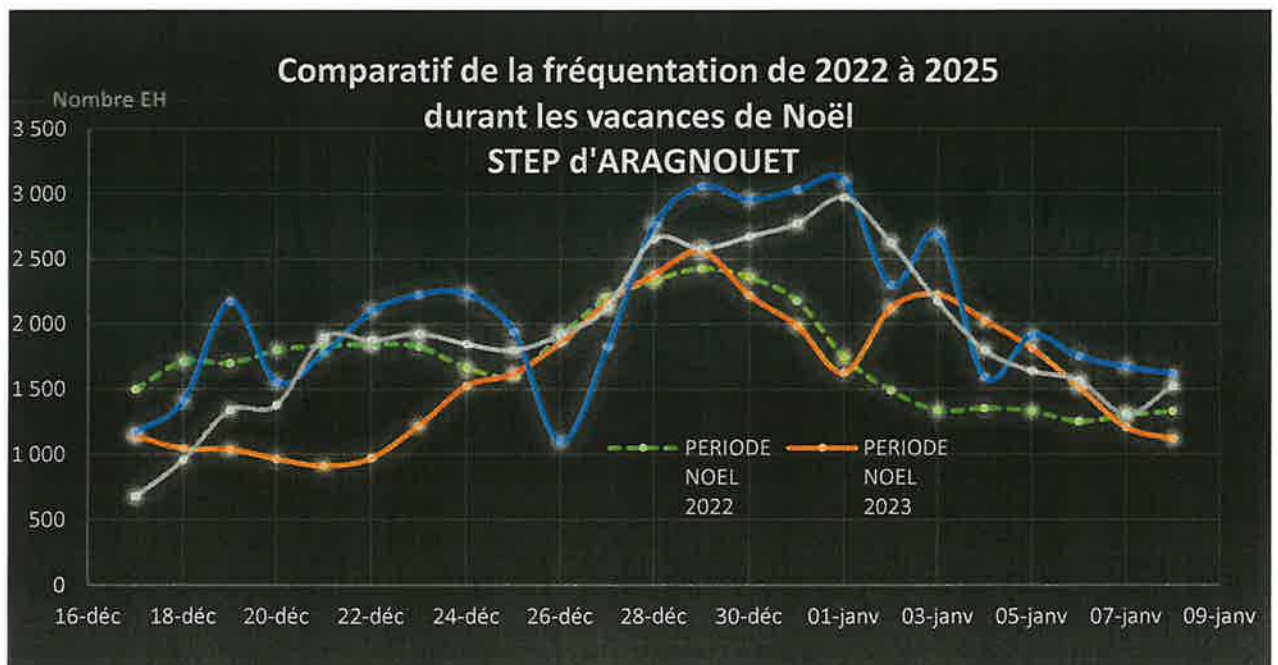
Sur les deux semaines de vacances scolaires, on note une baisse au niveau des débits enregistrés en entrée de station, de l'ordre de 4,25% par rapport à 2024 et une baisse de 8,20 % sur la période du 17 décembre au 8 janvier. Ceci peut notamment s'expliquer par une baisse de fréquentation et par le fait que des travaux ont été réalisés pour limiter les entrées d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement.

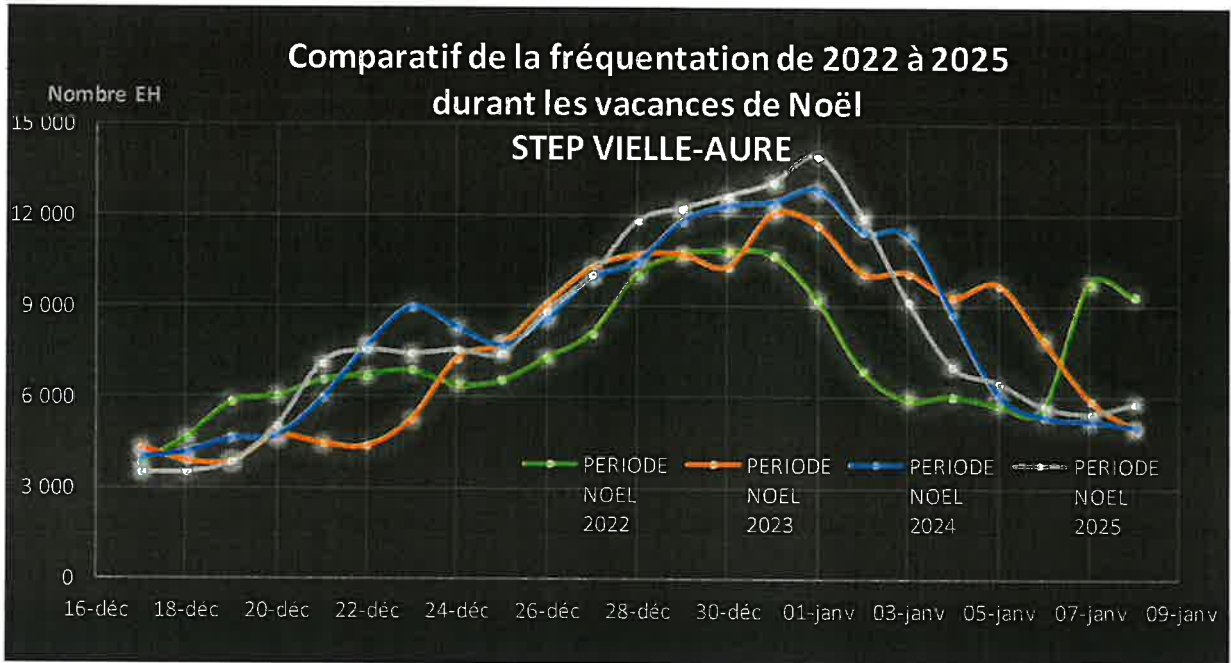
A noter cependant que sur les 4 dernières années, c'est la seconde meilleure année.

STEP de VIELLE-AURE

Sur la période 17 décembre au 8 janvier, hormis Noël 2020, les volumes traités ont le même ordre de grandeur.

Entre 2024 et 2025, on note une très légère baisse de 0,23%.





Le Président
Jean MOUNIQ

Le Secrétaire de séance
Michel MILLET

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE